

Allemand

ECTS : 2

Description du contenu de l'enseignement :

Des **groupes de niveau** sont formés au début de l'année, mais **un niveau minimum B1 est nécessaire**.

Les fondements de l'enseignement dispensé restent les mêmes dans les différents groupes:

- Présentation de la géographie, de l'histoire et des systèmes politiques de l'Allemagne et de l'Autriche
- Présentation du système éducatif des deux pays, en particulier du système de l'apprentissage et de la formation en alternance
- Etude des questions d'actualité dans les pays germanophones : société, culture, politique, médias...

Réactivation des 5 compétences fondamentales acquises dans l'enseignement secondaire, en particulier lors de l'obtention du baccalauréat : compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, expression écrite, interaction.

Jeux de rôle, mises en situation, grands débats

Révision des structures grammaticales de base et élargissement des connaissances à des structures plus complexes.

Révision du vocabulaire de base de la langue utilisée dans la vie courante et élargissement de ce vocabulaire à celui plus spécifique du monde économique.

Compétence à acquérir :

Faire de l'allemand un outil de communication immédiatement utilisable dans la vie quotidienne, et être capable de comprendre des documents, écrits ou sonores, relatifs aux grands enjeux de société.

Mode de contrôle des connaissances :

contrôle continu et note de participation orale

Bibliographie, lectures recommandées :

Documents écrits extraits de la presse ou de manuels spécialisés, documents audiovisuels, internet et multimédia.